



## INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

MÔTIERS 2021

### ART EN PLEIN AIR: DES SOUVENIRS ET DES REMERCIEMENTS

Après trois mois exceptionnels qui ont vu des milliers de personnes parcourir ses rues, ses sentiers forestiers et son Plat de Riau, le village de Môtiers a retrouvé sa relative tranquillité.

Si la plupart des œuvres de l'exposition Môtiers 2021 – Art en plein air ont été démontées et sont parties vers d'autres horizons, il reste toutefois quelques traces de l'édition de cette année, dans les mémoires évidemment mais aussi sur le terrain.

Les artistes et le comité d'organisation l'ont déjà annoncé, la commune de Val-de-Travers a la chance de pouvoir conserver plusieurs œuvres qui accompagneront celles restées sur place depuis 1985. Simplement merci !

Dans le détail, « Le pont à Bagat » (des artistes Simon Paccaud et Morgane Erpen) installé sur le ruisseau du Breuil, une girouette

de l'œuvre « Antiphilus et Dromia » (de Gina Proenza) le long du Bied de Môtiers et « Elsa (dans les bois) », soit la mouche de Martial Leiter, resteront dans le village. Le temple indien « Régression » des Frères Chapuisat restera, lui, quelque temps encore sur sa butte derrière la centrale électrique. Finalement, l'œuvre « Please wait to be seated » de Jonathan Delachaux et Zoé Cappon a été offerte à la Commune.

Le Conseil communal de Val-de-Travers tient à remercier ici tous les artistes qui font rayonner notre région sur la carte des grands rendez-vous culturels, le comité d'organisation qui s'investit sans compter, les bénévoles sans qui rien ne serait possible, toutes les entreprises et toutes les personnes qui soutiennent l'événement de près ou de loin, mais également la population môtisane pour son accueil, sa bienveillance et sa patience.

### ÉCHO DES AUTORITÉS

### RÉNOVATION DE L'AUBERGE DE LA ROBELLAZ

À la suite de l'octroi d'un crédit de 790'000 francs par le Conseil général pour la rénovation de l'auberge de la Robellaz le 19 juin 2019, les travaux vont bon train.

En effet, une fois le permis de construire obtenu en avril 2021, la toiture de l'auberge a été complètement remise à neuf et trente-cinq panneaux photovoltaïques ont été installés, avec une puissance de 11.2 kWc, et mis en fonction au début du mois de juillet.

En parallèle, l'ancienne buvette, datant du début des années 1970 et dans un état de vétusté bien avancé, a été démolie afin de laisser place à une construction en ossature bois, d'origine locale bien entendu. La nouvelle buvette a été posée sur une citerne d'eau de 300 m<sup>3</sup> fraîchement édifiée et pour laquelle les travaux de génie civil ont été rendus plus difficiles que prévu en raison de la présence d'une crête de roche bien coriace. Une réserve incendie de 100 m<sup>3</sup> a ainsi pu être réalisée.

Le nouveau bâtiment est hors d'eau depuis fin septembre, la chape a été coulée et le carrelage pourra être posé à l'issue du délai de séchage, aux alentours de fin novembre. Dans l'intervalle, les travaux intérieurs, soit la pose du sanitaire, des installations électriques, de peinture et d'aménagement se poursuivent.

Il va sans dire que l'ouverture de la nouvelle buvette dépendra des conditions météorologiques d'ici à la fin de l'année. En effet, pour que le chantier puisse se terminer, il est nécessaire de pouvoir accéder sur le site de la Robella à l'aide de véhicules. Tout sera mis en œuvre pour pouvoir éventuellement déneiger et saler la route lors des éventuelles chutes de neige pré hivernales.

Grâce au savoir-faire de nos entreprises locales qui se sont formidablement investies pour la réalisation de ce projet, le site de la Robella disposera ainsi d'une buvette digne de ce nom pour l'accueil des clients tout au long de l'année.

#### VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le service des travaux publics est installé sur deux sites, dont le principal se situe à Fleurier, à la rue des Moulins. La partie fleurisane du service est composée du voyer communal, d'une collaboratrice administrative à 40%, de trois chefs d'équipe ainsi que de quinze employés de voirie.

Le second site se trouve à Couvet à la rue du Clos-Pury et est composé de deux chefs d'équipe et de 6.5 employés de voirie.

Les missions estivales du service concernent le nettoyage et l'entretien de 300 km de routes, le fauchage et l'élagage des bords de routes, l'entretien et le curage de 150 km de canalisations, la tonte

des parcs et des terrains répartis sur 28 hectares, le nettoyage et l'entretien de neuf cimetières, de 97 fontaines, la gestion de 230 corbeilles urbaines, de 120 caninettes, ainsi que de 182 moloks et de 11 écopoints.

Le marquage des routes et l'entretien de la signalisation font également partie des tâches qui sont accomplies par le service comme le sont également l'organisation des manifestations, ainsi que les plantations de fleurs et le contrôle d'arbres d'avenue.

Le service participe en outre à la formation de trois apprentis agents d'exploitation, en relation avec le service des bâtiments.



De gauche à droite : Joël Borloz, Loric Maxton, Nunzio Napollilo, Samuel Luque, Cédric Matthey, Pierre-Alain Pipoz, Mélanie Cummaudo, Fernando Madeira, Jean-Marie Mettraux, Jean-Pierre Fink, Wilson Edoh, Lionel Presset, Didier Fatton, Jetmir Perteshi, David Pallizzi, Christian Perrenoud, Jean-Pierre Baumeler, Audrey Donzé, Fehmi Perteshi, Diego Berbenni. Accroupis : Jean Badertscher, Jean-Marc Vuille, Stéphane Jornod, Charly Barbezat (21/24) ©Tam Berger

#### MISES À L'ENQUÊTE



Nouvelles mises à l'enquête publique, à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations : [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

Adresses	Date limite opposition
Noiraigue – Les Vergers	15 novembre 2021
Môtiers/Boveresse – Le Long de la Petite Rivière	15 novembre 2021
Couvet – La Roche 262	15 novembre 2021
Saint-Sulpice – Quartier du Grand-Frédéric 23	15 novembre 2021
Fleurier – Entre-deux-Rivières 6	15 novembre 2021
Les Bayards – Quartier du Milieu 75	15 novembre 2021
Môtiers – Roche du Château	22 novembre 2021
Couvet – Rue des Acacias 11	22 novembre 2021
Fleurier – Rue de l'Hôpital 24	22 novembre 2021
Fleurier – Rue des Petits-Clos 23	22 novembre 2021

#### INFOS PRATIQUES

##### DÉNEIGEMENT

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l'hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d'abaisser les barrières et d'enlever les piquets.

Comme le prévoit l'article 4.15 du règlement de police, du 30 septembre 2019, les

propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l'enlèvement de la neige dans les zones d'urbanisation. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d'être entravée. Ils sont également tenus d'accepter la neige enlevée de la voie publique par la voirie.

### EN BREF

#### PROJET DE MARCHÉ DE COUVET EN VEILLEUSE

En mars dernier, le Conseil communal dévoilait son ambition de développer un marché hebdomadaire à Couvet, en complément de celui de Fleurier qui rencontre un beau succès tous les vendredis matin. Après de nombreux mois de recherches et de prises de contacts parmi les marchands et les commerçants itinérants, force est malheureusement de constater que nos efforts n'ont pas été suivis d'effets sur le terrain. À contrecœur, nous n'avons pas d'autre choix que de mettre le projet co-vasson en veilleuse forcée et prolongée – tout en espérant qu'il voie quand même le jour à terme.

